

LA VAE

Le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé peut être obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les candidats souhaitant s'inscrire dans cette démarche doivent justifier de compétences acquises et d'expériences professionnelles en rapport direct avec le contenu du diplôme (la durée des activités réalisées hors formation doit être supérieure à celle des activités en formation). Aucune condition d'âge ou de niveau d'études n'est requise.

Le décret n° 2017-1135 du 04 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de validation des acquis de l'expérience a introduit de nouvelles modalités de recevabilité. Le candidat doit justifier d'au moins une année d'activités en équivalent temps plein, soit **1 607 heures**. Les demandes de dossier et leur recevabilité sont instruites par l'ASP (Agence de Services et de Paiement) - <http://vae.asp-public.fr>.

Les services du Rectorat, DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) peuvent fournir de nombreuses informations quant à la démarche de VAE pour ce diplôme :

- **Rectorat de l'Académie de Lyon** – DAVA GIPAL (Ain, Loire et Rhône)
04.37.91.25.50 - dava@ac-lyon.fr - <https://www1.ac-lyon.fr/greta/dava>
- **Rectorat de l'Académie de Grenoble** – DAVA (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie)
04 56 52 46 60 - dava@ac-grenoble.fr - <http://www.ac-grenoble.fr/dava/>
- **Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand** – DAVA DAFPIC
0800 300 308 : ce.dava@ac-clermont.fr – <http://vaeval.ac-clermont.fr>

LES LIEUX DE FORMATION

Les écoles de formation dispensant la formation d'Éducateur Technique Spécialisé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont les suivantes :

Puy de Dôme	Institut du Travail Social de la Région Auvergne (ITSRA)	62 avenue Marx Dormoy 63000 CLERMONT-FERRAND www.itsra.net	04 73 17 01 00
Rhône	ARFRIPS (Formation initiale dont apprentissage et formation continue)	10 impasse Pierre Baizet 69009 LYON www.arfrips.fr	04 78 69 90 90